

# Questionnaire à destination des Outre-mer : Traitement des déchets verts constitués ou contaminés par des plantes exotiques envahissantes (EEE)



Les plantes exotiques envahissantes (EEE) génèrent des volumes importants de déchets végétaux lors des interventions de lutte ou de restauration écologique. Ces déchets peuvent représenter un risque réel de dissémination s'ils ne sont pas correctement gérés. Leur **traitement**, et plus largement le traitement des déchets verts, constitue aujourd'hui **un frein majeur** à de nombreux chantiers en Outre-mer.

Afin d'avancer collectivement, la Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB), en lien avec la Direction générale de la prévention des risques (DGPR) du Ministère de la transition écologique, s'est saisie de la problématique et a décidé de lancer cette année, une étude sur les territoires ultramarins avec, les Directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le Centre de ressources EEE et l'Agence de la transition écologique (ADEME), visant à :

1. **Établir un état des lieux réaliste** des pratiques actuelles, besoins, difficultés et possibilités de traitement des déchets verts terrestres et aquatiques d'eau douce, notamment ceux constitués ou contaminés par des EEE sur l'ensemble des territoires ultramarins, ainsi qu'une **bibliographie des pratiques expérimentales voire démonstratives** d'autres territoires similaires ;
2. **Identifier les besoins en recherche et en formation** (ex. : protocoles d'inactivation selon les espèces, conditions de compostage ou de méthanisation, mesures de biosécurité...) ;
3. **Réaliser une modélisation économique de différentes filières envisageables**, à commencer par deux territoires pilotes : **Guadeloupe et La Réunion**.

Le questionnaire s'adresse à **l'ensemble des Outre-mer**. L'analyse détaillée de l'état des lieux sous forme de **synthèse écrite** sera envoyée à l'ensemble des répondants. La modélisation de solutions envisagées sera ensuite réalisée sur deux territoires pilotes (Guadeloupe et La Réunion), dans l'idée de pouvoir s'adapter à d'autres territoires.

Chaque retour, même partiel, enrichira la compréhension collective, permettra de mutualiser les expériences, et contribuera à améliorer les pratiques régionales.

**A qui s'adresse ce questionnaire ?**

A tous les acteurs impliqués, directement ou indirectement, dans :

- la gestion d'EEE végétales terrestres et aquatiques d'eau douce ;
- les chantiers de lutte ;
- la gestion des déchets verts ;
- l'expertise scientifique ou technique ;
- la planification et la décision publique.

L'étude porte sur les **plantes exotiques envahissantes terrestres et aquatiques d'eau douce**. Les espèces végétales marines ne rentrent pas dans le cadre de cette étude (notamment sargasses exclues).

### **Que faire si certaines questions ne vous concernent pas ?**

Le questionnaire s'adresse à des profils d'acteurs très différents et certaines questions sont très techniques. Néanmoins, **même des réponses partielles sont extrêmement utiles** : n'hésitez pas à **renseigner uniquement les éléments dont vous disposez** et de passer les questions qui ne semblent pas vous concerner. En revanche, si vous êtes concerné(e) par une question mais ne disposez pas d'éléments de réponses (ex : estimations), il est important de le notifier.

### **Confidentialité et restitution**

Conformément au Règlement relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD), aucune donnée individuelle nominative ne sera diffusée. Les réponses seront utilisées uniquement dans le cadre de cette étude et la synthèse sera anonymisée.

Le questionnaire est constitué de 9 parties :

1. Auteur de la réponse - 13 questions
2. État des lieux des données disponibles - 17 questions
3. Pratiques actuelles de gestion des EEE - 14 questions
4. Filières de traitement des déchets verts - 19 questions
5. Filières économiques alternatives - 7 questions
6. Connaissances scientifiques, besoins en R&D et collaborations - 7 questions
7. Besoins en formation - 3 questions
8. Freins réglementaires et financiers - 4 questions
9. Conclusion : quelles pistes seraient à développer en priorité pour votre territoire - 3 questions

Liens utiles

[Pour remplir le questionnaire avant le 6 mars](#)